



Textes : Membres du conseil de direction

Révision linguistique : Daniel Blanchette
Conseiller pédagogique en français

Réalisation : Lucie Giguère
Secrétaire de gestion

Impression : Commission scolaire de Portneuf
Centre administratif Michel-Pagé
310, rue de l'Église
Donnacona (Québec) G3M 1Z8



Imprimé sur du papier recyclé
constitué de fibres postconsommation



Message du président et du directeur général	2
Gouvernance	4
Gestion des effectifs	6
Profil	7
Convention de partenariat 2012-2016	9
Secrétariat général	17
Protecteur de l'élève	20
Rapport financier au 30 juin 2017	21
Volet culturel.....	22
Centre administratif Michel-Pagé	23
Répertoire 2016-2017	
• Écoles primaires.....	24
• Écoles secondaires	25
• Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle	25
• École du pénitencier de Donnacona	25
• Services de garde	26
En reconnaissance	27



VERS UNE CULTURE DE COLLABORATION



L'année scolaire 2016-2017 fut marquée comme une période de changement. Plusieurs chantiers ont été amorcés afin de continuer sur notre lancée pour atteindre notre objectif de 83 % de diplomation et de qualification. La Commission scolaire de Portneuf a élevé son résultat à 78 %. Cette performance n'est pas le fruit du hasard et s'appuie sur l'engagement de tout le personnel qui contribue à la réussite de nos élèves. Parmi les projets les plus importants qui ont été mis en place, notons notre implication dans le projet CAR (Collaborer-Apprendre-Réussir) de la Fondation Chagnon, qui consiste à implanter des communautés de pratiques professionnelles auprès de nos directions d'établissement. Ce regroupement nous permet d'appliquer les meilleures pratiques du réseau et devrait aider les directions à instaurer, dans leurs propres milieux, des communautés d'apprentissages professionnelles. Nous pouvons également compter sur l'expertise d'une ressource du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) qui assure l'accompagnement du groupe de travail. Ces communautés de pratiques font partie des déterminants les plus porteurs en terme d'impact sur la réussite éducative de nos élèves selon les dernières études réalisées par différents chercheurs universitaires. De plus, la Commission scolaire a poursuivi son soutien aux établissements en offrant différents perfectionnements par l'intermédiaire de son équipe des services éducatifs.

Au plan politique, l'année scolaire 2016-2017 a été imprégnée par l'arrivée du projet de loi 105 qui modifie certaines obligations prévues par la Loi sur l'instruction publique, dont la mise en place d'un comité de répartition des ressources et l'obligation de produire un plan d'engagement vers la réussite (PEVR), à partir duquel les établissements réaliseront leur projet éducatif. C'est donc dire que le PEVR remplacera les conventions de gestion et de réussite éducative, les plans de réussite et les conventions de partenariat actuels. Toujours à propos de la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a déployé sa nouvelle politique sur la réussite éducative en juin dernier. On retrouve, parmi les principaux objectifs, le rehaussement du taux de diplomation et de qualification dont la cible est maintenant fixée à 90 % pour 2030, l'atteinte d'un niveau de 10 % et moins pour les élèves qui arrivent avec un retard au secondaire et la maîtrise de la langue française, particulièrement à la 4^e année du primaire où nous souhaitons atteindre 90 % de réussite. Ces éléments visent l'équité et la prévention, sans oublier un milieu de vie stimulant. De plus, le ministère lancera une étude pour évaluer la mise en place d'un institut national d'excellence en éducation. Il devrait déployer, en 2017-2018, un plan stratégique pour accompagner les commissions scolaires dans la mise en application de cette nouvelle politique et définir clairement ses attentes.

Dans le domaine administratif, le conseil des commissaires a procédé au changement de garde à la direction générale. Un comité de travail réunissant quatre commissaires a été mis en place, avec l'accompagnement d'une ressource externe, pour élaborer le processus lié à cette nomination. Le conseil des commissaires a adopté une résolution pour confirmer la nomination du nouveau directeur général, M. Luc Galvani, qui a commencé son mandat le 3 avril 2017. M. Jean-Pierre Soucy, directeur général sortant, a donc quitté ses fonctions le 31 mars pour la retraite, après dix ans à la barre de notre organisation.

Les commissaires ont nommé le protecteur de l'élève, soit M. Marc Bergeron, qui entreprendra son mandat avec la prochaine année scolaire. Nous tenons à remercier très sincèrement M. Paul Labrecque qui a agi à titre de protecteur de l'élève durant les huit dernières années.

Ils ont octroyé des contrats à deux entrepreneurs afin de réaliser les projets d'agrandissement du nouveau centre dédié au secteur de la santé en formation professionnelle à Saint-Raymond et de l'école du Bon-Pasteur. Après avoir procédé aux pelletées de terre officielles à l'automne 2016, les travaux se termineront à l'été 2017 afin d'accueillir nos élèves dans leurs nouveaux bâtiments. De plus, le conseil des commissaires a accordé trois contrats pour des réfections majeures sur nos établissements et a renouvelé l'ensemble de ses contrats de transport scolaire pour les cinq prochaines années. Avec l'augmentation de clientèle actuelle au primaire et au secondaire, la Commission scolaire a déployé une demande d'ajout d'espace pour l'école du Perce-Neige qui est présentement au maximum de sa capacité. Une vigie est d'ailleurs en place pour certains secteurs afin d'évaluer l'évolution de la situation.

En prévision des élections scolaires en 2018, le conseil des commissaires a conservé le même découpage pour ses circonscriptions électorales. Il a adopté la modification demandée par le conseil d'établissement de l'école Marguerite-D'Youville-et-Saint-Joseph pour adopter un nouveau nom, soit l'école de la Grande-Vallée.

La Commission scolaire a poursuivi sa collaboration avec ses partenaires socioéconomiques notamment en appuyant différentes activités sur son territoire comme l'Expo Donnacona, le Grand défi Pierre Lavoie, le Salon Contact Emploi et plusieurs autres.

En terminant, la Commission scolaire de Portneuf a tenu son onzième Tournoi de golf annuel et c'est sous la présidence de M. Sylvain Deshaies, directeur général de Pro-Métal Plus, que nous avons cumulé des bénéfices de plus de 23 000 \$ qui seront distribués à nos établissements et Portneuf en forme pour encourager la pratique de saines habitudes de vie.


David Montminy
Président


Luc Galvani
Directeur général



David Montminy*
Président du conseil des commissaires
Président du comité exécutif



Laurette Côté
Circonscription 1



Roger B. Plamondon*
Circonscription 2



Yves Walsh
Circonscription 3



Lina Moisan
Circonscription 4



Serge Tremblay
Circonscription 5



Johanne Minville
Circonscription 6



Marie-Claude Deschênes*
Circonscription 7



Isabelle Mainguy*
Circonscription 8



Sylvain Lefebvre-Matte*
Circonscription 9



Stéphanie Ratté
Représentante du
comité de parents
pour le EHDA



Nadia Paradis
Représentante du
comité de parents
au primaire



Benoit Bisson*
Représentant du
comité de parents
au secondaire

* Membre du comité exécutif

DIVISION DES CIRCONSCRIPTIONS

Circonscription 1 : Municipalités de Rivière-à-Pierre, de Saint-Léonard-de-Portneuf et de Sainte-Christine-d'Auvergne. Elle comprend aussi les territoires non organisés de Lac-Lapeyrère, de Linton, de Lac-Blanc et une partie de la Ville de Saint-Raymond.

Circonscription 2 : Ville de Lac-Sergent et une partie de la Ville de Saint-Raymond.

Circonscription 3 : Ville de Saint-Basile et une partie de la Ville de Pont-Rouge.

Circonscription 4 : Une partie de la Ville de Pont-Rouge.

Circonscription 5 : Ville de Neuville et une partie de la Ville de Donnacona.

Circonscription 6 : Une partie de la Ville de Donnacona.

Circonscription 7 : Municipalités de Portneuf et de Cap-Santé.

Circonscription 8 : Municipalités de Deschambault-Grondines, de Saint-Marc-des-Carrières et de Saint-Gilbert.

Circonscription 9 : Municipalités de Saint-Ubalde, de Saint-Casimir, de Saint-Alban et de Saint-Thuribe.

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES ET LE COMITÉ EXÉCUTIF

La Commission scolaire de Portneuf est administrée par un conseil des commissaires composé des personnes suivantes :

- président élu au suffrage universel;
- neuf (9) commissaires élus ou nommés en application de la Loi sur les élections scolaires (chapitre E-2.3);
- trois (3) commissaires représentants du comité de parents, l'un choisi parmi les représentants des écoles qui dispensent l'ordre d'enseignement primaire, l'un choisi parmi les représentants de l'ordre secondaire et l'un choisi parmi les parents d'élèves handicapés et d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, élus en application de la Loi sur l'instruction publique.

En vertu de l'article 176.1 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont pour rôle :

- dans le cadre de leur participation à la définition des orientations et des priorités de la Commission scolaire, d'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur milieu;
- de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la Commission scolaire;
- de s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la Commission scolaire;
- sur proposition du président, d'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires visant à informer les membres de ce conseil sur toute question particulière.

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Les activités du conseil des commissaires sont régies par la loi et leurs membres doivent respecter un code d'éthique et de déontologie. Le document peut être consulté sur le site Web de la Commission scolaire de Portneuf au www.csportneuf.qc.ca (Notre organisation/Conseil des commissaires/Séances du conseil).

LES COMITÉS (LIP ARTICLE 193.1)

Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou les habiletés sont jugées utiles à l'administration de la Commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3 de l'article 143, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1.

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu deux (2) rencontres, au printemps 2017, au sujet du remplacement du protecteur de l'élève.

Comité de vérification

Le comité de vérification a rencontré l'auditeur externe pour discuter du mandat d'audit des états financiers et pour recevoir les commentaires et les recommandations de ce dernier pour faire suite à sa mission.

Comité des ressources humaines

Le comité s'est réuni à une (1) reprise au cours de l'année scolaire 2016-2017. Lors de cette rencontre, les membres ont discuté des différents critères de répartition des services éducatifs complémentaires pour l'année scolaire 2017-2018. Les catégories d'emplois, concernées par cette analyse, sont les enseignants en orthopédagogie au primaire, les orthopédagogues au secondaire, les psychologues, les conseillers en orientation ainsi que les techniciens en éducation spécialisée au primaire et au secondaire.

De plus, il a été question des plans d'effectifs du personnel de soutien et des professionnels pour la prochaine année scolaire.

RESSOURCES HUMAINES

	Mars 2016	Mars 2017
	Nombre d'employés (ETC) *	Nombre d'employés
1. Personnel d'encadrement	41	47
2. Personnel professionnel	47	56
3. Personnel infirmier	0	0
4. Personnel enseignant	555	671
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	382	621
6. Agents de la paix	0	0
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	33	56
8. Étudiants et stagiaires	0	0
TOTAL	1 058 (ETC) *	1 451

* ETC = Équivalent temps complet

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a modifié sa façon de comptabiliser le nombre d'employés par commission scolaire. Pour la Commission scolaire de Portneuf, en mars 2016, les données calculées équivalent à 1 058 postes à temps complet. Par contre, en mars 2017, cette lecture fait plutôt état de 1 451 personnes détenant un poste à temps complet ou à temps partiel.



défi
osentreprenre
CAPITALE-NATIONALE

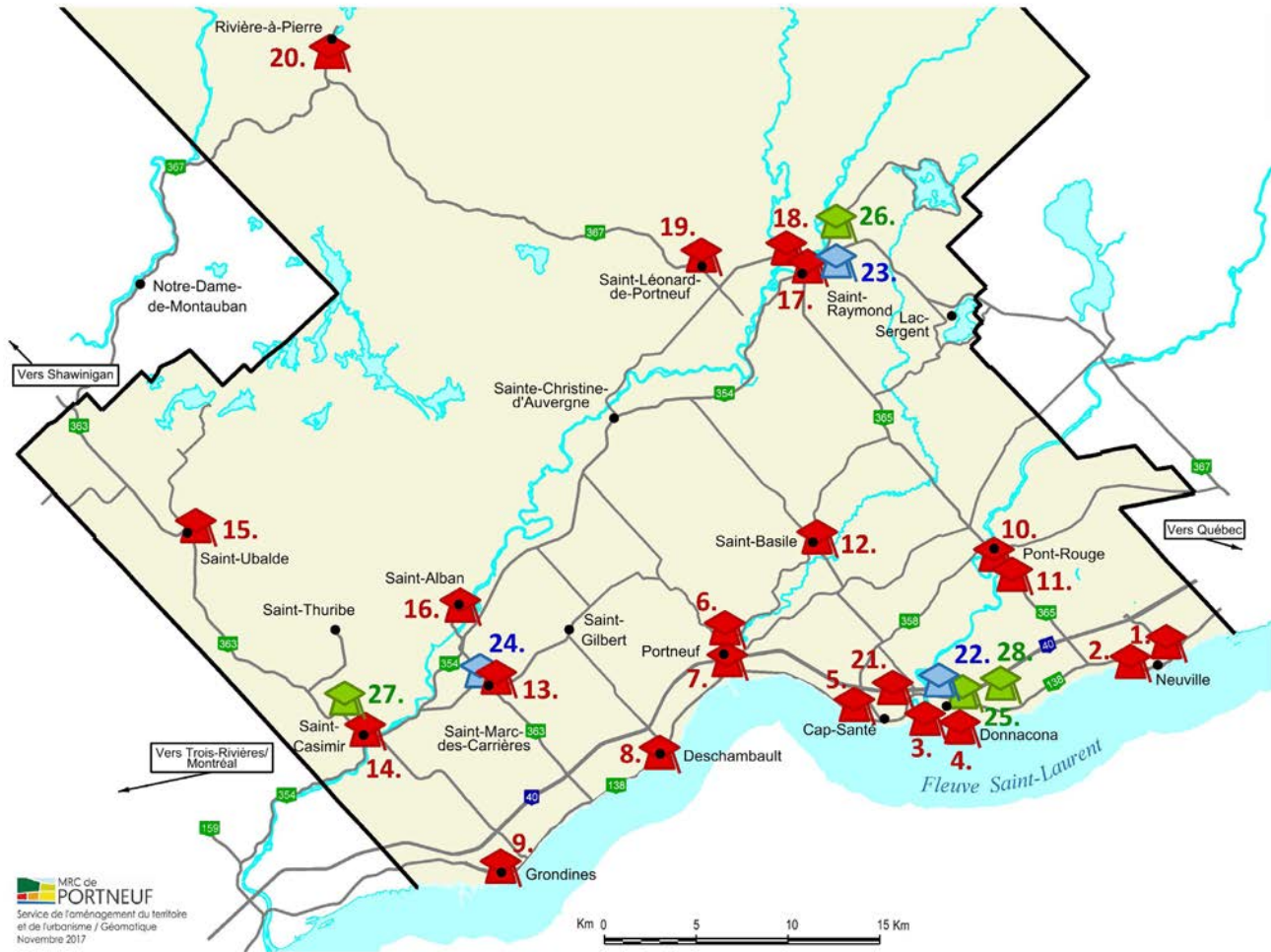


Profilage 27/04/2015 © - «Méthode» de la table

Les OSARENT

Anthony Sarrail - Ludovick Bouchard - Louis Trudel - Éric Desautels - Samuel Cauchon - Stéphane Lapierre - Frédérique Lacroix - Marjorie Bouchard - Marie-Ève Bérubé - Marie-Anne Gauthier - Océane Cauchon - Anne-Marie Lapierre





CADRE GÉOGRAPHIQUE

Notre organisation est née de la fusion de trois commissions scolaires locales et d’une commission scolaire régionale. Situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre les deux pôles urbains que sont la communauté métropolitaine de Québec à l’est et la ville de Trois-Rivières à l’ouest, notre territoire se juxtopose parfaitement à celui de la MRC de Portneuf et couvre une superficie de 4 095 km². En tout, 53 008 résidents habitent les dix-huit municipalités couvertes par notre commission scolaire.

Écoles primaires

- Neuveville : École des Bourdons-et-Courval
- École des Bourdons (1)
- École Courval (2)
- Donnacona : École de la Saumonière
- Pavillon Jacques-Cartier (3)
- Pavillon du Saint-Laurent (4)
- Cap-Santé : École du Bon-Pasteur (5)
- Portneuf : École des Sentiers-et-de-la-Riveraine
- École des Sentiers (6)
- École de la Riveraine (7)
- Deschambault-Grondines :
 - École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines
 - École du Phare (8)
 - École Saint-Charles-de-Grondines (9)

- Pont-Rouge : École du Perce-Neige
- Pavillon du Perce-Neige (10)
- Pavillon Saint-Charles (11)
- Saint-Basile : École des Trois-Sources (12)
- Saint-Marc-des-Carrières et Saint-Alban :
 - École Sainte-Marie-et-du-Goéland
 - École Sainte-Marie (13)
 - École du Goéland (16)
- Saint-Casimir : École du Bateau-Blanc (14)
- Saint-Ubalde : École de la Morelle (15)
- Saint-Raymond : École de la Grande-Vallée
- École Marguerite-D’Youville (17)
- École Saint-Joseph (18)
- Saint-Léonard-de-Portneuf : École Marie-du-Sacrement (19)
- Rivière-à-Pierre : École Saint-Cœur-de-Marie (20)
- Cap-Santé : Portneuf Elementary School (21)
- (Commission scolaire Central Québec)

Écoles secondaires

- Donnacona : École secondaire de Donnacona (22)
- Saint-Raymond : École secondaire Louis-Jobin (23)
- Saint-Marc-des-Carrières : École secondaire de Saint-Marc (24)

Éducation aux adultes

Centre de formation de Portneuf

- Donnacona : FP et FGA (25)
- Saint-Raymond : FP et FGA (26)
- Saint-Casimir : FGA (27)
- Établissement de Donnacona : FGA (28)

CLIENTÈLE

La Commission scolaire de Portneuf accueille une clientèle de 6 175 élèves (ETP). Elle met à la disposition des citoyens un réseau de dix-huit (18) établissements : treize (13) écoles primaires, trois (3) écoles secondaires, un (1) centre de formation professionnelle et un (1) centre d'éducation des adultes (offrant trois (3) points de service : Donnacona, Saint-Raymond et Saint-Casimir). Le Centre administratif se situe à Donnacona.

EMPLOYÉS

La Commission scolaire de Portneuf participe activement au développement socioéconomique de son milieu. Elle compte plus de 843 employés répartis selon les fonctions suivantes : personnel de soutien, personnel enseignant, personnel professionnel non enseignant et personnel d'encadrement, ce qui en fait l'un des plus importants employeurs de la région de Portneuf.

BUDGET ANNUEL

Un budget annuel de fonctionnement de quelque 73 millions de dollars a permis à la Commission scolaire de Portneuf d'offrir des services à sa population. Environ 19 % de ses revenus proviennent de la taxe scolaire.

TRANSPORT SCOLAIRE

En 2016-2017, le transport a disposé d'un budget de 5,6 millions de dollars. Quotidiennement, les autobus ont parcouru 7 710 km afin d'offrir le service à environ 5 550 élèves des secteurs primaire, secondaire et adulte (le transport du midi a été organisé par les transporteurs scolaires). Quarante-neuf (49) élèves de la région ont été transportés vers les écoles anglophones de Québec, vingt-sept (27) élèves HDAA vers les écoles spécialisées de Québec et cent-quatorze (114) élèves vers Portneuf Elementary School de Cap-Santé. Grâce à ce service, la Commission scolaire a contribué à offrir de l'emploi à quatre-vingt-neuf (89) conducteurs provenant de neuf (9) compagnies ainsi que de cinq (5) berlines pour le transport adapté.

MISSIONS

La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique ainsi que par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. (Article 207.1 LIP)

VISION

Réussir

La Commission scolaire de Portneuf vise la réussite de ses élèves et de ses équipes grâce à leur engagement dans un processus d'amélioration continue.

VALEURS

Coopération – Engagement – Reconnaissance

PLAN STRATÉGIQUE 2012-2016 (prolongation jusqu'en 2018)

Orientation 1

Favoriser la réussite et la persévérance scolaires des jeunes et des adultes de notre territoire.

BUT 1 L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Premier objectif mesurable : D'ici 2018, augmenter de 4 % la diplomation et la qualification des élèves de 20 ans et moins.

Situation 2012		Situation actuelle		Cible
Juin 2012		Juin 2017		Juin 2020
71 %		78 %		83 %
Filles :	82 %	Filles :	84 %	
Garçons :	61 %	Garçons :	72 %	

La formation portant sur les disciplines ciblées et avec l'accompagnement des enseignants concernés a été au cœur des priorités du but 1.

Indicateur interne 1.1.1 : Le taux trimestriel de réussite des élèves de 2^e secondaire pour la science et la technologie* et des élèves de 3^e et de 4^e secondaire pour le français, la mathématique, l'anglais et l'univers social.

2^e secondaire *

3^e secondaire

Situation 2015		Situation actuelle		Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2015		Juin 2017		Juin 2012		Juin 2017	
Science et technologie : 98 %		Science et technologie : 87 %		Mathématique : 86 %		Mathématique : 86 %	
* Ajout à la convention 2012-2016 (année 2014-2015).				Français : 88 %		Français : 92 %	
				Anglais : 90 %		Anglais : 92 %	
				Univers social : 82 %		Univers social : 95 %	

4^e secondaire

Situation 2012		Situation actuelle	
Juin 2012		Juin 2017	
Mathématique CST :	77 %	Mathématique CST :	78 %
Mathématique SN :	87 %	Mathématique SN :	87 %
Mathématique TS :	100 %	Mathématique TS :	93 %
Français :	89 %	Français :	95 %
Anglais :	93 %	Anglais :	91 %
Univers social :	85 %	Univers social :	85 %

Globalement, les taux de réussite sont très satisfaisants : les moyens mis en place et la régularité des prises de résultats (données trimestrielles) nous permettent de connaître périodiquement la situation des élèves et de cibler avec les ressources pédagogiques, les notions et concepts à prioriser.

Pour ces disciplines :

- dix (10) formations offertes par la Commission scolaire ont été données relativement à cet indicateur;
- deux (2) projets de développement pédagogique organisés par la Commission scolaire ont permis d'outiller les enseignants et de créer du matériel pédagogique.

Indicateur interne 1.1.4 : Le taux annuel de réussite en mathématique et en anglais des élèves de la 2^e année, de la 4^e année et de la 6^e année du primaire.

2^e année

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2017	
Mathématique :	95 %	Mathématique :	95 %
Anglais :	100 %	Anglais :	99 %

4^e année

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2017	
Mathématique :	93 %	Mathématique :	96 %
Anglais :	96 %	Anglais :	98 %

6^e année

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2017	
Mathématique :	88 %	Mathématique :	88 %
Anglais :	93 %	Anglais :	97 %

Pour ces disciplines :

- onze (11) formations offertes par la Commission scolaire ont été données relativement à cet indicateur;
- six (6) projets de développement pédagogique organisés par la Commission scolaire ont été réalisés;
- un (1) fonds coopératif a été réalisé.

Plusieurs accompagnements individuels ou en sous-groupes ont été effectués afin de soutenir les enseignants au sujet des connaissances didactiques et des situations-problèmes spécifiques à chacune des années ciblées.

Nouveautés :

- création de capsules vidéo sur l'enseignement efficace de la mathématique au 2^e cycle du primaire;
- actualisation d'ateliers d'anglais et de mathématique avec les iPad.

Deuxième objectif mesurable : D'ici 2018, réduire à quarante-trois (43) le nombre d'élèves sortis sans diplôme ou sans qualification.

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2017		Cible Juin 2020
Décrocheurs :	45	Décrocheurs :	30	43 décrocheurs
Garçons :	24	Garçons :	20	
Filles :	21	Filles :	10	

Indicateur interne 1.2.1 : Le nombre mensuel d'élèves du 2^e cycle du secondaire qui quittent les établissements scolaires.

La Commission scolaire a maintenu le comité de relance. Ce comité permet, mensuellement, d'effectuer une gestion efficace des départs, de limiter des abandons et d'accompagner les élèves dans un cheminement académique et personnel s'il y a lieu.

Nombre de rencontres du comité :	5
Nombre de dossiers traités :	29
Nombre d'élèves récupérés dans le réseau scolaire :	23
Nombre d'élèves dont les démarches de dossiers sont actives :	6

Indicateur interne 1.2.2 : Le nombre mensuel d'élèves qui s'absentent dans les établissements secondaires.

À la suite des formations reçues et des moyens mis en place dans les établissements, les intervenants de ces derniers actualisent cet indicateur.

Indicateur interne 1.3.1 : Le pourcentage des enseignants du préscolaire qui ont suivi la formation pour actualiser la conscience phonologique.

Chaque année, la Commission scolaire poursuit et enrichit ses activités de prévention en formant et en accompagnant les intervenants concernés. Le nouveau personnel bénéficie de mises à niveau par ces formations.

Nombre de formations offertes par la Commission scolaire relativement à cet indicateur :	2
Nombre de nouveaux titulaires du préscolaire qui ont suivi la formation « La forêt de l'alphabet » :	2
Nombre nouveaux intervenants qui ont suivi la formation DILÉ (Dépistage et Interventions en Langage Écrit) :	2

Afin de poursuivre notre déploiement du RAI, des ateliers d'apprentissage ont été réalisés en français pour le niveau 2.

Les formations iPad se poursuivent dans plusieurs disciplines et permettent l'actualisation de projets pédagogiques innovateurs qui suscitent beaucoup d'intérêt et d'engouement auprès des élèves et du personnel. Plus de vingt (20) formations ont été offertes et ont rejoint plus de cent-vingt (120) membres du personnel.

Enfin, il faut souligner que plusieurs établissements primaires et secondaires poursuivent l'actualisation des projets dans le cadre du programme *Place aux sciences!*

Voici d'autres exemples de nouveautés pédagogiques réalisées à la Commission scolaire, concernant le but 1 :

- Conférence de Nancy Gaudreau sur la gestion de classe offerte au personnel pour la rentrée scolaire (245 participants).
- Colloque du préscolaire 4-5 ans « Que veut dire être prêt pour l'école? » (75 participants).
- Colloque sur les nouvelles technologies de l'information pour les titulaires du primaire (62 participants).
- Ateliers de formation aux animatrices Passe-Partout (8 ateliers et 10 participantes par atelier).
- Implantation du programme Actif au quotidien au préscolaire et au 1^{er} cycle du primaire (8 écoles participantes).
- Expérimentation de nouveaux outils informatiques au primaire (Sphéro, Ozobot).
- Formation de Danie Beaulieu sur les techniques d'impact en service de garde (130 participants).

**BUT 2 L'AUGMENTATION DE LA MAÎTRISE
DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Premier objectif mesurable : D'ici 2018, augmenter de 4 % les résultats obtenus en juin 2012 en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année, de la 4^e année, et de la 6^e année du primaire.

Indicateur général 2.1 : La moyenne commission scolaire des résultats obtenus en juin aux épreuves commission scolaire et ministérielles en lecture et en écriture en 2^e année, en 4^e année et en 6^e année du primaire.

Situation de départ Juin 2012		Situation actuelle Juin 2017	
2 ^e année lecture :	77 %	2 ^e année lecture :	80 %
2 ^e année écriture :	79 %	2 ^e année écriture :	79 %
4 ^e année lecture :	73 %	4 ^e année lecture :	76 %
4 ^e année écriture :	76 %	4 ^e année écriture :	79 %
6 ^e année lecture :	73 %	6 ^e année lecture :	75 %
6 ^e année écriture :	77 %	6 ^e année écriture :	76 %

Pour cet indicateur :

Nombre de formations offertes par la Commission scolaire :	5
Nombre de projets de développement pédagogique actualisés :	3

Nouveautés pédagogiques :

Plusieurs productions pédagogiques ont été réalisées et remises aux enseignants concernés :

- Enseignement explicite de la conjugaison (4^e, 5^e et 6^e année);
- Mes premiers pas en lecture (1^{re} année);
- Orthographe, vocabulaire, lexique (3^e et 4^e année);
- Je m'entraîne, je comprends (3^e et 4^e année);
- La Grammaire (3^e année);
- Ateliers d'intégration du iPad.

Deuxième objectif mesurable : D'ici 2018, augmenter de 4 % les résultats obtenus de juin 2012 en lecture et en écriture des élèves de la 2^e année du secondaire.

Indicateur général 2.2 : La moyenne des résultats obtenus à l'épreuve commission scolaire de lecture en 2^e année du secondaire et à l'épreuve ministérielle d'écriture en 2^e année du secondaire.

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2017	
2 ^e secondaire lecture :	67 %	2 ^e secondaire lecture :	74 %
2 ^e secondaire écriture :	64 %	2 ^e secondaire écriture :	73 %

Pour cet indicateur :

Nombre de formations offertes par la Commission scolaire :	2
---	----------

Nouveautés pédagogiques :

L'enseignement du lexique et du vocabulaire au 1^{er} cycle du secondaire et des ateliers d'intégration du iPad.

BUT 3 L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES D'ÉLÈVES DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE

Premier objectif mesurable : D'ici 2018, maintenir au-delà de 95 % la persévérance scolaire chez les élèves ayant un plan d'intervention.

Situation 2015 Juin 2015	Situation 2016 Juin 2016	Situation actuelle Juin 2017
97 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2014-2015 ont persévéré en septembre 2015	98 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2015-2016 ont persévéré en septembre 2016	97 % des élèves ayant un plan d'intervention en 2016-2017 ont persévéré en septembre 2017

Indicateur interne 3.1.1 : Le taux annuel de réussite en français, en mathématique, en anglais et en univers social des élèves de la 3^e année et de la 4^e année du secondaire ayant un plan d'intervention.

3^e secondaire

Situation 2015 Juin 2015	Situation 2016 Juin 2016	Situation actuelle Juin 2017
Mathématique : 81 %	Mathématique : 89 %	Mathématique : 73 %
Français : 88 %	Français : 82 %	Français : 80 %
Anglais : 82 %	Anglais : 93 %	Anglais : 84 %
Univers social : 61 %	Univers social : 63 %	Univers social : 90 %

4^e secondaire

Situation 2015 Juin 2015	Situation 2016 Juin 2016	Situation actuelle Juin 2017
Mathématique CST : 96 %	Mathématique CST : 71 %	Mathématique CST : 82 %
Mathématique SN : 63 %	Mathématique SN : 71 %	Mathématique SN : 60 %
Mathématique TS : 60 %	Mathématique TS : 77 %	Mathématique TS : 100 %
Français : 84 %	Français : 93 %	Français : 85 %
Anglais : 87 %	Anglais : 86 %	Anglais : 85 %
Univers social : 61 %	Univers social : 67 %	Univers social : 66 %

Indicateur interne 3.1.3 : Le taux annuel de réussite en mathématique et en français des élèves de la 2^e année, de la 4^e année et de la 6^e année du primaire qui ont un plan d'intervention.

2^e année

Situation 2015 Juin 2015	Situation 2016 Juin 2016	Situation actuelle Juin 2017
Mathématique : 88 %	Mathématique : 80 %	Mathématique : 73 %
Français : 87 %	Français : 85 %	Français : 92 %

4^e année

Situation 2015 Juin 2015		Situation 2016 Juin 2016		Situation actuelle Juin 2017	
Mathématique :	85 %	Mathématique :	84 %	Mathématique :	75 %
Français :	95 %	Français :	92 %	Français :	93 %

6^e année

Situation 2015 Juin 2015		Situation 2016 Juin 2016		Situation actuelle Juin 2017	
Mathématique :	78 %	Mathématique :	69 %	Mathématique :	71 %
Français :	96 %	Français :	93 %	Français :	92 %

Indicateur interne 3.1.5 : Le pourcentage d'élèves au primaire et au secondaire ayant un plan d'intervention.

Situation 2015 Juin 2015	Situation 2016 Juin 2016	Situation actuelle Juin 2017
27 %	27 %	28 %

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

- Plusieurs formations ont été offertes :
 - les « dys » (dyslexie-dysorthographe, dysphasie, dyscalculie, etc.);
 - la différenciation pédagogique (flexibilité, adaptation, modification);
 - les aides technologiques;
 - l'élève ayant une déficience auditive;
 - DILÉ (Dépistage et Interventions en Langage Écrit);
 - les difficultés langagières au préscolaire : comment stimuler le développement du langage oral;
 - favoriser la réussite de l'élève présentant des difficultés de langage;
 - l'enseignement de l'anglais pour les élèves ayant un trouble langagier;
 - l'écriture chez l'élève TSA;
 - pour intervenir efficacement auprès des élèves « défis »;
 - le rôle de l'accompagnateur;
 - syndrome Gilles de la Tourette;
 - TSA et déficience motrice pour les spécialistes de musique et d'éducation physique.
- Comité de concertation mensuel avec nos partenaires du CSSS et de la DPJ.
- Animation de PSII et de TÉVA.
- Accompagnement et rôle-conseil par les conseillères pédagogiques en adaptation scolaire pour des besoins particuliers tels que les programmes modifiés, les mesures adaptatives, la francisation, les troubles de comportement, etc.
- Projet pilote au 3^e cycle du primaire pour l'implantation des contenus en orientation scolaire et professionnelle.

BUT 4 L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Premier objectif mesurable : D'ici 2018, 100 % des écoles auront élaboré et mis en oeuvre une stratégie locale d'intervention en prévention et en traitement de la violence.

Indicateur général 4.1 : Annuellement, le nombre de moyens mis en place dans chaque école dans le cadre de leur stratégie locale d'intervention en prévention et en traitement de la violence.

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

- Poursuite de l'implantation du programme *Le soutien au Comportement Positif (SCP)* par le biais de formations et d'accompagnement des écoles ciblées.
- Utilisation de l'outil pédagogique « La gestion des comportements, ça s'apprend! » comprenant 37 capsules vidéo, lors de la formation continue.
- Présentation du projet ambassadeur et de l'entente multisectorielle.
- Présentation du projet cybercitoyenneté.
- Différentes formations ont été offertes sur les sujets suivants :
 - la surveillance stratégique;
 - l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
 - *Mieux gérer sa colère et sa frustration et Se faire des amis et les garder;*
 - le continuum du développement des habiletés sociales;
 - l'hypersexualisation au primaire;
 - les Grandes rencontres vers un milieu scolaire positif et bienveillant.

Situation juin 2017 : 100 % des écoles possèdent un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

Deuxième objectif mesurable : D'ici 2018, 100 % des écoles auront produit et mis en oeuvre un plan d'action pour promouvoir les saines habitudes de vie et un mode de vie physiquement actif.

Indicateur général 4.2 : Annuellement, le nombre de moyens de promotion des saines habitudes de vie et d'un mode de vie physiquement actif mis en place dans chaque école.

Moyens mis en place pour soutenir les équipes-écoles

Collaboration avec différents partenaires	
Centre de santé et de services sociaux (CSSS)	Dans le cadre de l'approche <i>École en santé</i> , élaboration d'une offre de service selon les besoins des écoles : <ul style="list-style-type: none"> • Programme 0-5-30; • Aménagement de la cour d'école.
Portneuf en forme	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de psychomotricité au primaire; • Défi 2 et 4 km; • Formation Actif au quotidien.
Arc-en-ciel	<ul style="list-style-type: none"> • Collation santé aux enfants dans le besoin.
Table d'Actions Préventives Jeunesse (TAPJ)	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de prévention Système D au primaire; • Programme de prévention APTE au secondaire.
Centre Jeunesse-Emploi (CJE) de Portneuf	<ul style="list-style-type: none"> • Conciliation études-travail chez nos adolescents.

Situation juin 2017 : 100 % des écoles ont mis en oeuvre un plan d'action.

BUT 5 L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Premier objectif mesurable : D'ici 2018, augmenter de huit (8) le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits pour la première fois en formation professionnelle.

Situation 2012 Juin 2012		Situation actuelle Juin 2017*	
49 élèves		39 élèves	
Garçons :	41	Garçons :	33
Filles :	8	Filles :	6

L'inscription des élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle a connu une baisse au cours des dernières années. Cela s'explique par la baisse démographique importante que vivent les écoles secondaires.

* Année de référence 2016-2017

ÉVALUATION GLOBALE DU BUT 5 : ZONE DE SURVEILLANCE



NOS EFFECTIFS SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2016-2017, 6 175 élèves étaient inscrits à temps plein (ETP) dans nos établissements. Parmi la clientèle, on retrouve :

- 239 élèves au service des 4 ans;
- 615 élèves au préscolaire;
- 3 108 élèves au primaire;
- 1 846 élèves au secondaire;
- 915 élèves (136 ETP) en FGA;
- 364 élèves (231 ETP) en FP.

Huit (8) enfants du territoire de Portneuf ont été scolarisés à la maison.



Monique Delisle
Secrétaire générale

LES DEMANDES REÇUES

Nombre de demandes de révision de décision 2016-2017

Deux (2) demandes de révision de décision.

Nombre de plaintes 2016-2017

Nous avons reçu soixante-quinze (75) plaintes qui ont été traitées par la secrétaire générale avec la collaboration des différents services et des directions d'école.

Quatre (4) plaintes ont été confiées au protecteur de l'élève.

Nombre de dérogations à la fréquentation scolaire

Aucune.

Nombre de demandes en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Nous avons reçu et traité vingt-et-une (21) demandes d'accès à l'information.

RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES MINEURS ET PAR LES ÉLÈVES MAJEURS

En vertu des articles 457.3 et 220.2 de la Loi sur l'instruction publique et après consultation du comité de parents, la Commission scolaire de Portneuf a adopté son règlement sur la procédure des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et par les élèves majeurs qui détermine la marche à suivre lors du dépôt d'une plainte ou lors d'une demande de révision de décision en vue d'assurer la protection des droits des élèves.

Le règlement prévoit, notamment, le recours au protecteur de l'élève lorsque le plaignant a épuisé les autres recours prévus par la procédure d'examen des plaintes.

ACCUEIL DES NOUVEAUX

La rentrée scolaire est l'occasion pour plusieurs personnes d'amorcer une carrière dans nos établissements scolaires. Aussi, le 29 septembre 2016, nous avons accueilli cinquante-et-un (51) nouveaux membres du personnel.

HOMMAGE AUX RETRAITÉS ET AUX EMPLOYÉS CÉLÉBRANT 25 ANS DE SERVICE

Le 10 novembre 2016, la Commission scolaire de Portneuf rendait hommage à son personnel en soulignant le départ à la retraite de quinze (15) employés. Le conseil des commissaires a profité de ce moment pour remercier chaleureusement ces personnes pour leurs loyaux services à l'endroit de la Commission scolaire.

Lors de cette même soirée, un hommage particulier a été rendu aux trente-cinq (35) employés qui célébraient leurs vingt-cinq (25) années de service à la Commission scolaire.

RAPPORT SOMMAIRE DE PLAINTES (LIP 96.12 ET 220)

Lors de l'année scolaire 2016-2017, et ce, pour l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire de Portneuf, qui regroupe une clientèle de 6 175 élèves, le directeur général a reçu onze (11) plaintes relatives à un acte d'intimidation ou de violence.

Nature des plaintes portées à la connaissance du directeur général

Au total, six (6) événements d'intimidation et cinq (5) événements de violence ont été signalés au directeur général. Il est à noter qu'aucune école n'a fait l'objet de plus de cinq (5) événements relatifs à l'intimidation ou à la violence.

INTIMIDATION

	Nombre de rapports	Nombre d'écoles visées	Nombre total d'écoles
Au primaire	5	4	15
Au secondaire	1	1	3

VIOLENCE

	Nombre de rapports	Nombre d'écoles visées	Nombre total d'écoles
Au primaire	4	1	15
Au secondaire	1	1	3

Nature des interventions

Toutes les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école. Les interventions suivantes ont été mises en place selon la nature des événements :

- rencontre des parents de l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation, de la victime et des témoins;
- protection pour les victimes et les témoins (selon le cas);
- mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence;
- référence au personnel professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur, travailleur social) ou d'un partenaire;
- suspension à l'interne ou à l'externe avec protocole de retour en classe;
- transfert d'école pour quelques cas exceptionnels.

Des mesures préventives ont été mises en place dans les écoles par le biais des activités suivantes :

- activités structurées et animées dans la cour d'école;
- ateliers de développement des habiletés sociales offerts à des élèves ciblés par les intervenants;
- dépliant d'information destiné aux parents;
- formation sur la surveillance stratégique dans la cour d'école.

Remarques particulières :

- Il n'y a eu aucune expulsion d'élèves de la Commission scolaire.
- Aucune plainte n'a fait l'objet d'une demande auprès du protecteur de l'élève.
- De façon générale, les parents et les élèves se sont déclarés satisfaits des interventions mises en place par la direction de l'école.





Paul Labrecque
Protecteur de l'élève

Pour l'année 2016-2017, le protecteur de l'élève a reçu quatre (4) plaintes. La nature de celles-ci reposait sur « des services adaptés à l'élève, l'inscription de l'élève à un format d'apprentissage spécifique, le droit au transport et des allégations d'intimidation ».

Concernant la première et la deuxième plainte, une entente est intervenue à la satisfaction des parties et aucune recommandation n'a été formulée par le protecteur de l'élève.

La plainte relative aux allégations d'intimidation s'est avérée non fondée et à la suite du processus de médiation, le protecteur a apporté son soutien à l'élève et à ses parents afin que l'élève puisse être orienté vers le programme correspondant à ses besoins.

Quant à la situation reliée au droit au transport, bien que le protecteur de l'élève ait jugé la plainte non fondée, deux recommandations ont été formulées à l'endroit de la Commission scolaire. Il fut recommandé de « clarifier l'information transmise aux parents au sujet de la tarification des places disponibles » et de « prendre les moyens afin de s'assurer que les conducteurs d'autobus scolaires respectent les listes d'élèves fournies par le service du transport ».

Les recommandations émises par le Protecteur de l'élève ont fait l'objet d'un suivi de la part de la direction générale de la Commission scolaire de Portneuf.

Procédure pour faciliter la démarche lors du traitement d'une plainte
ou lors d'une demande de révision de décision :

www.csportneuf.qc.ca
(Accès rapide/Plaintes et protecteur de l'élève)

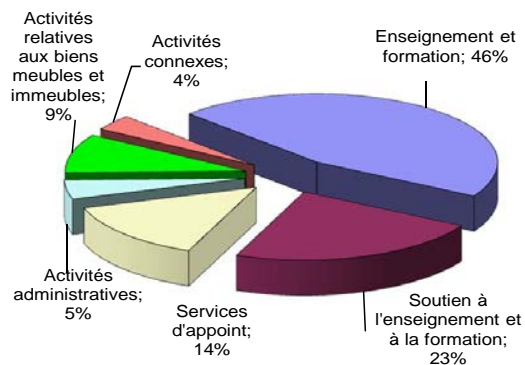
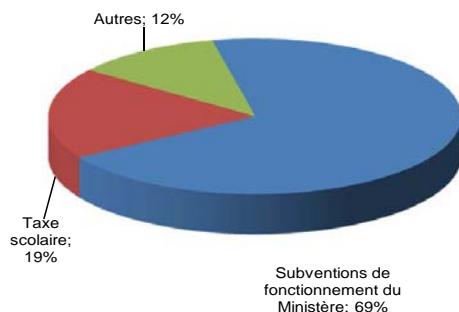
RAPPORT FINANCIER pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

La Commission scolaire de Portneuf termine son année financière 2016-2017 avec un surplus d'exercice de 277 176 \$. Additionné aux surplus accumulés de 8 767 053 \$ du début de l'exercice, les surplus accumulés au 30 juin 2017 totalisent un montant de 9 044 229 \$. La firme comptable Bédard Guilbault inc. a audité les états financiers de la Commission scolaire. Ces derniers ont été déposés au conseil des commissaires lors de la séance du 25 octobre 2017.



Jean-François Lussier
Directeur
Ressources financières,
matérielles et transport scolaire

	2016-2017		2015-2016	
	\$	%	\$	%
REVENUS				
Subventions de fonctionnement du Ministère	52 626 293	69%	49 944 551	69%
Taxe scolaire	14 390 043	19%	14 185 258	20%
Autres	8 735 974	12%	7 772 486	11%
Total des revenus	75 752 310	100%	71 902 295	100%
DÉPENSES				
Enseignement et formation	34 534 636	46%	32 370 433	45%
Soutien à l'enseignement et à la formation	17 246 595	23%	15 947 577	22%
Services d'appoint	10 564 706	14%	9 949 692	14%
Activités administratives	3 439 593	5%	3 319 975	5%
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	6 945 988	9%	6 667 143	9%
Activités connexes	2 743 616	4%	2 693 409	4%
Total des dépenses	75 475 134	100%	70 948 229	99%
SURPLUS DE L'EXERCICE	277 176	0%	954 066	1%
SURPLUS ACCUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 767 053		7 812 987	
SURPLUS ACCUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE *	9 044 229		8 767 053	
<i>*Surplus accumulés disponibles au 30 juin 2017:</i>				
Surplus accumulés au 30 juin 2017:	9 044 229		8 767 053	
Moins: valeur comptable des terrains	(1 905 648)		(1 905 648)	
Moins: avantages sociaux futurs	(3 093 179)		(3 100 572)	
Moins: fonds réservés pour les écoles:	(1 132 613)		(1 184 815)	
Moins: montant réservé pour le budget 2017-2018:	(228 007)		(271 787)	
Surplus non affecté au 30 juin 2017	2 684 782		2 304 231	



PLAN STRATÉGIQUE 2012-2016 (prolongation jusqu'en 2018)
Orientation 2
*Développer chez les membres de notre communauté éducative
l'identité culturelle portneuvoise.*

Premier objectif mesurable : D'ici 2018, promouvoir la connaissance de notre patrimoine portneuvois.

Indicateur général 1 : Le nombre de projets relatifs au patrimoine réalisés.

Mécanisme de suivi : Bilan du comité culturel.

Deuxième objectif mesurable : D'ici 2018, favoriser l'émergence d'initiatives à caractère scientifique dans tous nos établissements.

Indicateur général 2 : Le nombre d'activités à caractère scientifique développées.

Moyens

- 2.1.1 Accompagner et soutenir dans chacun des vingt (20) établissements la réalisation ou le maintien d'au moins un projet scientifique avec la collaboration d'au moins un partenaire local.

Tableau de reddition annuelle

	Juin 2013		Juin 2014		Juin 2015		Juin 2016		Juin 2017	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
COMITÉ CULTUREL										
Nombre de projets	9	2	10	2	11	1	12	4	17	2
Nombre d'élèves	1 325	132	1 347	177	1 684	54	2 216	310	2 474	163
COMITÉ SCIENTIFIQUE										
Nombre de projets	4	2	12	5	14	5	17	2	17	2
Nombre d'élèves	353	171	1 239	386	850	343	1 463	210	1 812	403

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

En soutien aux établissements

Direction générale, Service des technologies de l'information, Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Luc Galvani, directeur général
Monique Delisle, directrice générale adjointe

Services du secrétariat général et des communications

Monique Delisle, secrétaire générale

Services éducatifs

Marlène Bédard, directrice
Claudette Julien, directrice adjointe

Service des ressources humaines

Éric Bouchard, directeur

Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Jean-François Lussier, directeur



M^{me} Marlène Bédard, M. Luc Galvani, M^{me} Claudette Julien,
M. Éric Bouchard, M^{me} Monique Delisle et M. Jean-François Lussier

13 ÉCOLES PRIMAIRES

Cap-Santé

École du Bon-Pasteur
15, rue Marie-Fitzbach
Cap-Santé (Québec) G0A 1L0 418 285-2915

Deschambault-Grondines

École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines
École du Phare
248, chemin du Roy
Deschambault-Grondines (Québec)
G0A 1S0 418 286-6283

École Saint-Charles-de-Grondines
525, rue Principale
Deschambault-Grondines (Québec)
G0A 1W0 418 268-8359

Donnacona

École de la Saumonière
Pavillon de la Jacques-Cartier
451, avenue Jacques-Cartier
Donnacona (Québec) G3M 2V7 418 285-5026

Pavillon du Saint-Laurent
250, avenue Côté
Donnacona (Québec) G3M 2C1 418 285-2666

Neuville

École des Bourdons-et-Courval
École des Bourdons
619, des Érables
Neuville (Québec) G0A 2R0 418 876-2102

École Courval
758, route 138 Est
Neuville (Québec) G0A 2R0 418 876-2800

Pont-Rouge

École du Perce-Neige
Pavillon du Perce-Neige
20, rue de la Fabrique
Pont-Rouge (Québec) G3H 3J6 418 873-2151

Pavillon Saint-Charles
37, rue du Collège
Pont-Rouge (Québec) G3H 3A2 418 873-2195

Portneuf

École des Sentiers-et-de-la-Riveraine
École de la Riveraine
105, rue des Écoliers
Portneuf (Québec) G0A 2Y0 418 286-6525

École des Sentiers
186, avenue Saint-Germain
Portneuf (Québec) G0A 2Y0 418 286-3315

Rivière-à-Pierre

École Saint-Coeur-de-Marie
400, avenue des Chanterelles
Rivière-à-Pierre (Québec) G0A 3A0 418 323-2101

Saint-Alban

École Sainte-Marie-et-du-Goéland
École du Goéland
177, rue Principale
Saint-Alban (Québec) G0A 3B0 418 268-3332

Saint-Basile

École des Trois-Sources
10, place de l'Église
Saint-Basile (Québec) G0A 3G0 418 329-2833

Saint-Casimir

École du Bateau-Blanc
500, boulevard de la Montagne
Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0 418 339-2055

Saint-Léonard

École Marie-du-Saint-Sacrement
270, rue Pettigrew
Saint-Léonard (Québec) G0A 4A0 418 337-7806

Saint-Marc-des-Carières

École Sainte-Marie-et-du-Goéland
École Sainte-Marie
1120, rue Principale
Saint-Marc-des-Carières (Québec)
G0A 4B0 418 268-3355

Saint-Raymond

École de la Grande-Vallée
École Marguerite-D'Youville
150, avenue de l'Hôtel de Ville
Saint-Raymond (Québec) G3L 3V9 418 337-7657

École Saint-Joseph
380, rue Saint-Cyrille
Saint-Raymond (Québec) G3L 1T3 418 337-2496

Saint-Ubalde

École de la Morelle
410, rue de l'Aréna
Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0 418 277-2160

3 ÉCOLES SECONDAIRES

Donnacona	École secondaire de Donnacona 320, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 2A1	418 285-2612
Saint-Marc-des-Carières	École secondaire de Saint-Marc 1600, boulevard Dussault Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0	418 268-3561
Saint-Raymond	École secondaire Louis-Jobin 400, boulevard Cloutier Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8	418 337-6721

1 CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Centre de formation de Portneuf : 3 points de service

Donnacona	312, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 1Z9	418-285-5410
Saint-Raymond	390, rue Cloutier Saint-Raymond (Québec) G3L 3M8	418-337-6770
Saint-Casimir	500, boulevard de la Montagne Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0	418-285-5018

1 ÉCOLE DU PÉNITENCIER DE DONNACONA

Donnacona	1537, route 138 Donnacona (Québec) G3M 1C9	418-285-2455
------------------	---	---------------------



12 SERVICES DE GARDE

Cap-Santé SDG DE L'AQUARELLE	École du Bon-Pasteur	418 285-2915 poste 2
Deschambault-Grondines SDG DES ÉTOILES FILANTES	École du Phare	418 286-6283 poste 2
Donnacona SDG DE L'ATELIER DES TROIS POMMES	École de la Saumonière	418 285-2666 poste 3
Neuville SDG DU COIN DES JEUNES	École des Bourdons École Courval	418 876-2102 poste 2 418 876-2800 poste 2
Pont-Rouge SDG DU HARICOT ROSE	École du Perce-Neige	418 873-2151 poste 2
Portneuf SDG DES SENTIERS	École des Sentiers École de la Riveraine	418 286-3315 poste 2 418 286-6525 poste 3383
Saint-Basile SDG DE L'AUTRE SOURCE	École des Trois-Sources	418 329-2833 poste 2
Saint-Casimir/Deschambault-Grondines/Saint-Alban SDG DES MOUSSAILLONS	École du Bateau-Blanc PDS - École Saint-Charles PDS - École du Goéland	418 339-2055 poste 3 418 268-8359 poste 2 418 268-3332 poste 2
Saint-Léonard/Rivière-à-Pierre SDG DU MILLE-PATTES	École Marie-du-Saint-Sacrement PDS - École Saint-Coeur-de-Marie	418 337-7806 poste 2 418 323-2101 poste 2
Saint-Marc-des-Carières SDG DES PETITES SOURIS	École Sainte-Marie	418 268-3355 poste 2
Saint-Raymond SDG DU JARDIN BLEU	École Marguerite-D'Youville École Saint-Joseph	418 337-7657 poste 2 418 337-2496 poste 2
Saint-Ubalde SDG DE LA GARDINELLE	École de la Morelle	418 277-2160 poste 2

Légende

SDG : Service de garde
PDS : Point de service



La Commission scolaire de Portneuf tient à remercier particulièrement les gens qui, par leur engagement ainsi que par leurs actions, ont contribué à son rayonnement institutionnel et à « Faire fleurir les talents » de nos élèves.

MERCI AUX MEMBRES DU PERSONNEL

Merci pour votre propension naturelle à l'altruisme, à l'humanisme qui vous anime, à votre volonté de vous dépasser vous-mêmes qui incite les élèves à développer la culture de l'effort et du défi. Merci aussi pour votre adaptation aux changements des dernières années. Que ce soit par l'entremise de la Convention de partenariat, signée par la Commission scolaire, et davantage par l'intermédiaire de la Convention annuelle de gestion et de réussite éducative de chacun des établissements, vous vous investissez professionnellement dans tous les moyens mis en place pour améliorer la réussite des élèves, spécifiquement en privilégiant la formation continue.

MERCI AUX PARENTS

Merci pour votre implication active, car votre accompagnement est primordial dans le cheminement scolaire de même que dans le choix d'orientation professionnelle de vos enfants. Votre appui est essentiel, car vous agissez en tant que partenaires pour la réussite de nos jeunes.

Merci aux membres du comité de parents et du comité EHDAA, aux présidents et aux porte-paroles des parents auprès de la Commission scolaire ainsi qu'aux commissaires-parents, madame Stéphanie Ratté, madame Nadia Paradis et monsieur Benoit Bisson.

MERCI AUX BÉNÉVOLES

Merci pour votre implication dans les écoles de même qu'au centre de formation de Portneuf de la Commission scolaire. Nous voulons vous exprimer notre reconnaissance pour les services rendus dont votre établissement a bénéficié. Le bénévolat est irremplaçable et précieux pour tous ceux qui croient en l'école publique et qui tentent, chaque jour, d'améliorer ce qu'on y fait. Vos idées, votre énergie et vos talents ont été bien investis. Les écoles de la région de Portneuf ne seraient pas les mêmes sans vous! Au-delà de cet appui, nous tenons à souligner que vos accomplissements constituent un exemple pour les jeunes de notre communauté et pour vos enfants.

MERCI AUX PARTENAIRES ET AUX ACTEURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Votre précieuse collaboration fait en sorte que l'éducation est de plus en plus une préoccupation partagée.

MERCI AU PERSONNEL RETRAITÉ

Au cours de l'année 2016-2017, quinze (15) membres du personnel, dont le directeur général M. Jean-Pierre Soucy, ont quitté la Commission scolaire de Portneuf pour la retraite. Au fil des ans, ces gens de coeur ont su mettre leur dynamisme et leur passion au service de la réussite de tous les élèves. Au nom des élèves, de l'ensemble du personnel et du conseil des commissaires, mille mercis pour toutes ces années de dévouement.



DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

NOTRE ENGAGEMENT

- *Offrir à tous les élèves, jeunes et adultes, du territoire de Portneuf un milieu éducatif de qualité avec des services diversifiés et accessibles à tous.*
- *Accueillir notre clientèle avec respect et courtoisie.*
- *Traiter toute demande dans un délai raisonnable.*
- *Traiter toute demande avec équité, impartialité et transparence.*
- *Être dirigé vers les services appropriés à la demande formulée.*
- *Traiter avec respect le caractère confidentiel de la démarche.*
- *Informers les élèves et leurs parents de la procédure pour faciliter la démarche lors du traitement d'une plainte ou lors d'une démarche de révision de décision.*
- *Soutenir les initiatives des écoles dans l'élaboration des activités de rapprochement école-famille-communauté.*
- *Promouvoir le développement de saines habitudes de vie.*

